

## EDUCATION 481-4

### L'IMMERSION ET LE PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS

Intersession 1991  
( 6 mai- 14 juin)  
Mardi et jeudi : 8h30-12h20  
Salle : MPX 8620

Professeur : André Obadia  
Tél : 291-3166  
Bureau : MPX 8632

---

#### PREREQUIS :

Ce cours est destiné seulement aux étudiants du PFP (immersion) (ceux qui ont complété avec succès 401/402). N.B. Ce cours est considéré comme base indispensable à tout cours ultérieur traitant de l'immersion. C'est un cours obligatoire et il fait partie du programme du Diplôme post-baccalauréat (Spécialité : Immersion/Programme-cadre de français). Il peut également faire partie d'un programme de baccalauréat ou d'un programme libre.

#### OBJECTIFS GENERAUX :

Les principaux sujets à l'étude porteront sur les principes d'apprentissage d'une langue seconde en milieu majoritaire et de la langue maternelle en milieu minoritaire, sur la recherche en immersion et sur la méthodologie.

#### CONTENU :

Dans ce cours , nous traiterons principalement des différences entre les divers types de programme d'immersion, de l'approche communicative et de son application en classe, des enfants en difficulté d'apprentissage, de la correction du français parlé et écrit des élèves (prévention et correction), de la technologie éducative, des problèmes reliés à l'immersion, de la relation avec les parents et des questions se rapportant à certains aspects administratifs.

#### EXIGENCES :

Il est bien entendu indispensable que tout le monde soit présent à TOUS les cours et PARTICIPE à toutes les activités.

N.B. Les cours d'intersession sont de nature intensive. Ceux et celles qui désirent commencer leurs lectures d'articles (fortement suggéré) sont priés de communiquer avec le professeur (291-3166) pour obtenir les renseignements nécessaires.

1. Analyse d'un article d'une revue professionnelle traitant de l'immersion ou du P.C.D.F. et de sa pertinence à la salle de classe (30%).
2. Un travail court (3 ou 4 pages ) exprimant une opinion personnelle sur un aspect particulier de l'immersion ou du P.C.D.F. (30%).
3. Présentation orale d'une approche ou d'un aspect particulier de l'enseignement de la langue seconde ou de la langue maternelle : justification, démonstration et évaluation (40%).

#### LECTURES :

Une bibliographie complète sera remise aux étudiants.